

Déclin du français:

**«AFIN DE PROTÉGER LE FRANÇAIS, IL FAUT ÉTENDRE LA LOI 101
AUX ENTREPRISES DE COMPÉTENCE FÉDÉRALE!»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 24 novembre 2020 – Alors que la Chambre des communes est animée d'un important débat sur le déclin de la langue française au Québec, le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, s'est dit fier que sa formation politique ait présenté un projet de loi visant à assujettir à la Loi 101 les entreprises de compétence fédérale. «Chose inusitée, l'ensemble des formations politiques à Ottawa semblent s'entendre sur le fait que le français est en déclin, même au Québec, particulièrement à Montréal. Il faut saisir cette opportunité pour relayer cette revendication du Québec, à l'effet d'appliquer la Loi 101 aux entreprises de juridiction fédérale, et faire en sorte qu'elle devienne enfin réalité», de déclarer M. Bergeron.

«Jusqu'à présent, et ce, peu importe le parti au pouvoir à Ottawa, le gouvernement fédéral n'a eu de cesse de multiplier les coups de boutoir contre la Loi 101, contribuant ainsi à l'anglicisation du Québec. Pour la première fois, on semble vouloir enfin reconnaître que le français est minoritaire sur l'ensemble du continent nord-américain, ce qui inclut le Québec, même si la majorité de sa population parle la langue de Molière. Il est temps de voir si les bottines vont suivre les babines; si ces mêmes partis ont réellement à cœur la culture québécoise, dont la langue française est le cœur, ils doivent impérativement voter en faveur de l'application de la Loi 101 aux entreprises de compétences fédérales», d'ajouter le député de Montarville.

Le projet de loi vise à modifier le Code canadien du travail, la Loi sur les langues officielles et la Loi canadienne sur les sociétés par actions, de manière à assujettir les entreprises fédérales au Québec à la Charte de la langue française. Il inclut la reconnaissance du français en tant que langue commune et officielle du Québec, en plus d'un engagement à ne pas entraver l'application de la loi 101 au Québec.

Le chef du Parti conservateur, Erin O'Toole, et le chef du Nouveau parti démocratique, Jagmeet Singh, s'étaient déjà engagés en faveur de l'application de la loi 101 aux entreprises de compétence fédérale. Le 18 novembre dernier, le premier ministre Trudeau a ouvert la porte à l'idée de joindre ce consensus en déclarant, en réponse à une question du chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, que son parti appuie «la Loi 101 dans ce qu'elle fait pour le Québec».

«Puisque le constat implacable du déclin du français au Québec semble maintenant partagé par tous, comment pourrions-nous accepter plus longtemps qu'il existe deux catégories de travailleuses et de travailleurs au Québec; celles et ceux qui ont le droit de travailler en français, d'une part, et celles et ceux à qui ce droit n'est pas garanti, d'autre part? Ce projet de loi constitue un test d'intégrité envers les partis fédéraux. Après avoir œuvré pendant quarante ans au déclin du français au Québec, il est méritoire qu'ils reconnaissent enfin le résultat déplorable de leurs efforts soutenus. Faute avouée à moitié pardonnée, paraît-il... Mais il ne suffit pas de faire amende honorable; il faut poser les gestes requis pour freiner ce déclin, voire renverser la tendance. Le temps est venu et la sincérité de leurs belles paroles sera évaluée à l'aune de leur appui ou non à cet autre projet de loi du Bloc Québécois visant à renforcer le statut du français comme langue officielle du Québec. Seront-ils à la hauteur des attentes? C'est ce que nous verrons», de conclure Stéphane Bergeron.

Rappelons que les plus récentes projections de Statistique Canada démontrent que le poids démographique de la population utilisant le français comme langue d'usage au Québec déclinera de 8 % au cours des 25 prochaines années. Parallèlement, la population choisissant l'anglais comme première langue officielle parlée grimperait de 29 %, principalement avec l'adhésion des nouveaux arrivants.

-30-

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)